

convoi : 8 fourgons de CRS, un de la PAF, la voiture des interprètes, 2 fourgons de nettoyage (un grand et un petit)

Centre Ville :

La Police descend **Quai de la Gironde** ,
contrôle l'identité d'une personne **Quai de la Meuse**,
saisit 1 tente **Pont Faidherbe**,
puis deux autres.

Un périmètre de sécurité est établi, le HRO est escorté dehors deux fois.
présence d'un LBD.

Quai de la Meuse,

présence de 4 enfants,
8 personnes déplacées,
2 tentes (dont une pleine de matériel) et une bâche sont saisies, quelques tentes restent.

Pont de la Batellerie :

rien n'est saisi.

BMX :

au moins 10 personnes se déplacent d'elles-mêmes.

6 tentes, 16 bâches, 5 caddies, 4 palettes, 4 matelas, un manteau, une planche et une sorte de vélo d'appartement sont saisis.

La base légale est : "décision du tribunal judiciaire de Boulogne", dit un policier.

présence d'un LBD.

Un périmètre de sécurité est établi,

rue de Judée :

Un périmètre de sécurité est établi, par signes,

une tente saisie

2 personnes se déplacent d'elles-mêmes.